



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DES LANDES D'ARMAGNAC**

N° 4

Objet : Approbation du compte administratif du budget annexe « Extension du Lotissement Lamarraque » de l'exercice 2024

Le 28 mars 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 3^{ème} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- Mme Patricia BEAUMONT
- Mme Agathe BOURRETERE
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Magali VALIORGUE

Pour la Communauté de communes des Landes d'Armagnac :

- M. Philippe LATRY
- M. François HUBERT
- M. Nicolas LAFON

Pour la Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais :

- M. Jean-Yves ARRESTAT
- M. Patrick ROUSSARIE

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- M. Frédéric DUTIN
- M. Boris VALLAUD
- M. Damien DELAVOIE
- M. Stéphane BARLAUD

Etaient également présents :

- Pour la Communauté de Communes des Landes d'Armagnac : M. Didier MARTIAL, Directeur Général des Services et Mme Cécile JULIARD, Directrice adjointe en charge du développement
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et Mme Marie DUFOURCQ, Chargée d'opérations
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

Le Comité Syndical,

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 040-200032894-20250328-LAC_DL4_280325-BF



VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

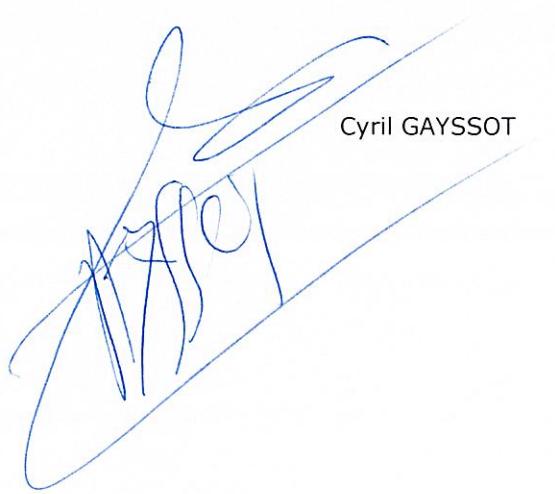
A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif du budget annexe « Extension du Lotissement Lamarraque » de l'exercice 2024 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions	Réalisations	RAR
Section de fonctionnement			
Dépenses	1 862 394,31	200 807,11	
Recettes	1 862 394,31	200 119,69	
Résultat	0,00	- 687,42	
Section d'investissement			
Dépenses	1 209 302,00	290 119,69	
Recettes	1 209 302,00	46 897,11	
Résultat	0,00	- 243 222,58	
Résultat global	0,00	- 243 910,00	

Le Président de séance,


Cyril GAYSSOT



**IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE –
PRÉSENTATION PAR NATURE**

IV

C3.1

Présentation agrégée par nature

Chapitre	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes*	Défavorables	Neutres	Non cotées
20	Immobilisations incorporelles						
21	Terrains						
21	Constructions						
21	Réseaux et installations de voirie et réseaux divers						
23	Immobilisations corporelles en cours						
23	Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées						
23	Autres immobilisations corporelles						
Total							

Mixtes* Une dépense est dite mixte quand elle est favorable dans un axe et défavorable dans un autre axe.

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Imputation	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
2031	Immobilisations incorporelles					
2111	Terrains					
2128	Constructions					
2151	Réseaux et installations de voirie et réseaux divers					
2312	Immobilisations corporelles en cours terrains					
2313	Immobilisations corporelles en cours const.					
2317	Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées					
2318	Autres immobilisations corporelles					
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Imputation	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Imputation	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DÉCHETS, PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Imputation	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €



IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
PRÉSENTATION PAR NATURE

IV

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Imputation	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AXE 6 : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Imputation	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €